

**DELIBERATION N°2024-023**

L'an deux mille vingt-quatre le 21 février, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Menneval (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

**Étaient présents : Titulaires :** BEAUDOUIN Laurent, BEURIOT Valéry, DAVID Jean-Luc, DELAPORTE Jean-Pierre, DEFLUBE Fabienne, DIDTSCH Pascal, DOUVENOU Gérard, DUTILLOY Brigitte, FINET Pascal, GENCE Claude, HOUSSARD Jean-Claude, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilyne, ROCFORT Françoise, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, SZALKOWSKI Denis, TEMPERTON Joël, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard et VILA Jean-Louis.

**Pouvoirs :** AUGER Michel donne son pouvoir à DELAPORTE Jean-Pierre, BERNARD Jean-François donne son pouvoir à HOUSSARD Jean-Claude, DE ANDRES Carole donne son pouvoir à GENCE Claude.

**Suppléants votants :** BOURLON DE ROUVRE (suppléant de PROVOST Jean Claude), CHAUVIERE Noel (suppléant de DELAMARE Frédéric, LEBOUCHER Alain (suppléant de BOUCHER Dominique), DORLEANS Jacques (suppléant de AUBOURG Jean), GIRARD Jocelyne (suppléante de LEBOCEY Véronique).

**Suppléant non-votant :**

**Étaient excusés :** AUGER Michel, BERNARD Jean-François, BOUCHER Dominique, DEZELLUS Michel, DONNET MOUSSEUX Aline, DUONG Isabelle, DE ANDRES Carole, DUMESNIL Jean-François, JEHANNE Éric, LEBOCEY Véronique, LEVASSEUR Dominique, MALCAVA Didier, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PIQUENOT Olivier, PRESLES Gwendoline, ROBILLOT Philippe, ROMERO Thierry, THIEBAULT Damien, VAGNER Marie-Lyne, VAN DUFFEL Christine et VILLEY Cécile.

**Absents :** AUBOURG Jean, DANNEELS Philippe, DELAMARE Frédéric, DUFROY Maria, DUVAL Vanessa, ENOS Jacques, FONTAINE Alain, LEROUX Etienne, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PIERRE Michel, PROVOST Jean Claude, SEYS Nicolas, STAB Anne, TIHY André et VANHEULE Philippe.

**Assistaient à la réunion :** Frédéric PERSON – Directeur Général des Services, Gilles MAROUARD – Responsable Exploitation, Nora GOSSET – Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL et Marlène CORDEY – Gestionnaire aux Affaires Générales.

Titulaires : .....22

Suppléants votants : .....5

Suppléant non-votant : .....0

Pouvoirs : .....3

Total votants : .....30

Présents : .....27

**Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures.**

**Date de la convocation : 14 février 2024. Secrétaire de séance : LEGROS Pierre**

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 COMPRENANT NOTAMMENT LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 PREVISIONNEL, LE BUDGET PRIMITIF PROVISoire 2024 ET L'EXTRAPOLATION DES BUDGETS PREVISIONNELS 2025 A 2027

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312 1 et D. 2312-3 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 29 septembre 2020, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président ;

Vu l'avis de la commission finance réunie le 07 février 2024 ;

Après avoir entendu en séance le rapport préalable au débat d'orientation budgétaire présenté par le vice-président en charge des finances, Monsieur Laurent BEAUDOUIN ;

Après avoir débattu des orientations budgétaires proposées ;

**Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :**

**Article unique :** De prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et de l'existence du rapport présenté par Monsieur Laurent BEAUDOUIN, vice-président en charge des finances, par une délibération spécifique pour l'exercice 2024.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an sus-dits.

Pour extrait certifié conforme

Jean-Pierre DELAPORTE

Président du SDOMODE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte en forme que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.